

En cet été pluvieux, nous avons l'immense satisfaction de vous annoncer que le soleil a brillé sur la Maternité des Lilas.

Après plus d'un an de lutte pour sauvegarder la pérennité d'un lieu indispensable à l'offre de soins sur le territoire de santé tant pour la naissance que pour l'orthogénie, **le 19 juillet 2012**, un **protocole d'accord** a été finalisé avec le groupe hospitalier les Diaconesses Croix-Saint Simon selon des modalités qui répondent à nos principales revendications et permettent le déblocage du projet par l'ARS ouvrant ainsi la voie au **début des travaux de reconstruction** de l'établissement aux Lilas **avant la fin de l'année 2012**.

Nous sommes maintenant certains que la Maternité des Lilas vivra et ce grâce à la mobilisation du personnel, du collectif des usagers, des élus de la municipalité des Lilas, des personnalités politiques et de la société civile, des associations, des syndicats, des médias.

### **ORDRE DU JOUR**

- 1. Présentation du protocole d'accord entre les CA des Diaconesses La Croix Saint-Simon et de la Maternité des Lilas**
- 2. Calendrier prévisionnel des travaux de reconstruction**
- 3. Préparation du forum des associations de la ville des Lilas**
- 4. Vos questions et suggestions**

### **HORAIRE ET LIEU**

**Lundi 3 septembre 2012**

**18h30**

**Salle de réunion**